

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 4 (1930)

Heft: 16: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Vereinsnachrichten: Comité international des bibliothécaires Stockholm

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

| | | |
|--------------------|---------------|--|
| Dr. COLLIJN | (Suédois) | - Directeur de la Bibliothèque Royale, Stockholm, Président de la Fédération internationale des Bibliothécaires. |
| Dr. GODET | (Suisse) | - Directeur de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne. |
| Dr. Jan MUSZKOWSKI | (Polonais) | - Directeur de la Bibliothèque et du Musée Krasinski, Varsovie. |
| M. SEVENSMA | (Néerlandais) | - Bibliothécaire de la Société des Nations, Secrétaire de la Fédération internationale des Bibliothécaires. (Avec voix consultative.) |

Un bibliothécaire appartenant aux Etats-Unis sera désigné un peu plus tard.

Comité international des bibliothécaires Stockholm.

Le comité de la Fédération internationale des Association de bibliothécaires (définitivement constituée à Rome l'an dernier) avait été convoqué à Stockholm par son président M. *Collijn*, l'éminent directeur de la Bibliothèque royale de Suède.

Les séances ont eu lieu, sous sa présidence, dans le palais du parlement (Riksdagshuset) le 20 et le 21 août 1930. Le gouvernement suédois s'y était fait représenter par M. *Knöj*, secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique. Elles réunissaient trente quatre délégués représentant 20 nations. Certains pays, comme l'Allemagne et l'Angleterre comptaient 3 délégués; les Etats-Unis avaient envoyé une femme bien connue dans le monde des bibliothèques, Miss *Sarah Bogle*. Le soussigné représentait, outre la Suisse, la sous-commission de bibliographie de la Société des Nations. La Commission internationale de coopération intellectuelle avait délégué son secrétaire, M. *Oprescu*, et l'Institut de Paris le chef de sa section scientifique, le baron de *Vos van Steenwijk*.

Dans son discours d'ouverture le président a marqué avec force l'importance croissante des bibliothèques dans le monde moderne

et la tâche de la fédération nouvelle: représenter les intérêts généraux des bibliothèques, formuler leurs revendications. Il a souligné avec satisfaction l'étroite collaboration qui s'est établie d'emblée avec les organes de la coopération intellectuelle, tant à Paris, qu'à Genève, et le concours utile, soit technique, soit financier, que la fédération a déjà pu apporter à leurs entreprises (Guide des services de renseignements et du prêt, code d'abréviations bibliographiques).

Comme le rapport du secrétaire général, M. *Sevensma*, l'a relevé, la fondation de la Fédération a eu pour effet de provoquer la naissance d'associations nationales dans certains pays qui — comme l'Italie — n'en possédaient pas encore. Le nombre de celles qui ont adhéré jusqu'à ce jour est de 24. La Fédération, au cours de sa première année d'existence, a trouvé sa forme juridique et une solide base économique, grâce aux cotisations nationales proportionnelles à l'effectif de chaque association. Les recettes sont jusqu'ici de francs suisses 4 300, en chiffre rond.

La publication des *Actes et documents* du Congrès mondial de Rome est en cours par les soins du comte *Boselli*, secrétaire du comité italien. Elle comprendra 6 volumes in 4^o, dont l'un consacré aux catalogues des expositions organisées à l'occasion du congrès.

Après les questions statutaires, budgétaires et administratives on discuta de la suite donnée ou à donner à diverses résolutions prises par le congrès de Rome. L'on entendit les rapports des sous-commissions touchant les échanges de bibliothécaires, les écoles professionnelles, les bibliothèques populaires, et la statistique des imprimés; puis ceux de MM. *Oprescu* et de *Vos* sur les travaux de la Commission internationale et de l'Institut de coopération intellectuelle; enfin un certain nombre de communications des délégués nationaux sur les principales questions à l'ordre du jour dans leur pays.

Les débats aboutirent à une série de résolutions:

Sur la proposition de M. *Muskowski*, le Comité a chargé la sous-commission de la *statistique des imprimés* (ou, comme on dit aussi, de la „*production littéraire*“) d'étudier du point de vue des bibliothécaires et bibliographes les tables statistiques proposées par la Commission mixte; de tâcher de dresser d'accord avec les statisticiens des tables définitives satisfaisantes pour les

bibliothèques; de poursuivre enfin en tous pays, par l'organe des associations de bibliothécaires, l'adoption de la méthode unifiée.

Le comité a nommé des sous-commissions pour étudier l'unification non moins difficile de la *statistique des bibliothèques* et l'importante question des *échanges de thèses universitaires*.

Il a constaté avec satisfaction que le Code des *abréviations de titres de périodiques* dont le Congrès de Rome avait exprimé le désir, se trouve réalisé, grâce à l'Institut de coopération intellectuel, et a nommé une sous-commission de bibliothécaires tchèques et polonais pour mettre au point la liste des abréviations en l'étendant aux langues slaves.

Sollicité par le représentant de l'Institut de donner son avis sur l'opportunité de recommander la *Classification décimale*, le comité s'est refusé à le faire, mais il s'est associé au voeu équitable et mesuré adopté par le Comité des experts bibliothécaires auprès de l'Institut en janvier dernier. En voici la teneur:

„Sans vouloir se prononcer sur les mérites de ce système, comparé avec d'autres systèmes existants, le Comité constate que ce système représente à l'heure actuelle la plus vaste entreprise de classification universelle;

qu'il a trouvé de nombreuses applications notamment dans le domaine des sciences techniques et de l'administration;

et qu'il peut rendre de grands services aux bibliothécaires, bibliographes et autres personnes, pour toutes sortes de classements.

„Il est d'avis qu'il est souhaitable que la *Classification décimale* soit développée et perfectionnée conformément aux progrès et à la spécialisation croissante des diverses sciences, mais en tenant compte, plus que ce n'a été le cas jusqu'ici, des bibliothèques;

que l'édition française du Répertoire et des Tables en cours de publication soit traduite en d'autres langues, notamment en allemand et en anglais”.

Le soussigné ayant attiré l'attention sur le *prêt international* des livres et sur l'importance de la diminution des *tarifs postaux* pour son développement, le Comité a adopté une résolution en faveur de l'adhésion de tous les pays à l'article de la con-

vention de Londres prévoyant une réduction de 50 % sur le tarif des imprimés. En outre, suivant la méthode que nous avons une fois de plus préconisée (qui est de concentrer le travail sur quelques problèmes essentiels plutôt que de le disperser sur des ordres du jour trop chargés), on décida de consacrer le prochain congrès à l'étude approfondie du problème du prêt international sous tous ses aspects (voie diplomatique, douane et poste, fonds anciens, etc. —).

En ce qui concerne les *échanges de bibliothécaires*, voyages d'études et stages à l'étranger, qui tendent à se multiplier pour le plus grand profit des bibliothèques, il fut décidé que le secrétariat de Genève centraliserait les offres et les demandes et recevrait toutes communications à ce sujet.

Enfin à la suite d'une proposition de M. Gabriel *Henriot*, présentée par le délégué français, M. *Lemaître*, l'on prit une décision qui touche notre pays. M. *Henriot* voudrait voir créer un Institut international des bibliothécaires, où ces derniers viendraient de tous pays compléter leurs études. Tout en chargeant la sous-commission des Ecoles professionnelles de trouver les moyens matériels nécessaires, le Comité, qui ne se dissimule pas les difficultés de réalisation, a décidé d'organiser en attendant des *cours de bibliothéconomie* qui seraient donnés en été à *Genève*, dans les locaux de la Bibliothèque de la Société des nations. Ce projet intéresse doublement la Suisse: d'une part parce qu'elle ne possède pas encore d'école de bibliothécaires; d'autre part, parce que l'importance de Genève comme centre de bibliothèques — déjà considérable depuis qu'elle est le siège des bibliothèques de la Société des nations, du B.I.T. et du secrétariat permanent de la Fédération — se trouverait encore accrue par ces cours.

Les pouvoirs du bureau furent prorogés d'un an pour lui permettre de liquider les affaires du Congrès.

Aucune résolution ne fut prise au sujet du lieu de la prochaine réunion, mais le voeu fut exprimé qu'elle se tienne en Angleterre (à Oxford ou Cambridge) et favorablement accueilli par le délégué anglais, M. *Esdaile*.

Les séances furent suivies de réceptions somptueuses offertes par le comité suédois, par la ville de Stockholm, dans son merveilleux hôtel de ville, et par le président Collijn lui-même. On

nous fit voir la Bibliothèque royale et ses trésors, la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique et celle de la Ville, exemple tout à fait moderne et remarquable de „Public Library” avec accès libre aux rayons, section enfantine, etc. Le dernier jour eut lieu une excursion à Upsal, où, guidés par MM. *Grape* et *Nelson*, nous visitâmes l'Université, la Bibliothèque, la maison de Linné, les tumuli de Gamla-Upsala, et fûmes l'objet de nouvelles prévenances.

Partout l'organisation fut parfaite, l'accueil on ne peut plus hospitalier et cordial. Les participants ont emporté, aussi bien au point de vue professionnel que personnel, des impressions inoubliables et gardent à leurs hôtes suédois une vive reconnaissance.
Marcel Godet.

BERICHT über die GENERALVERSAMMLUNG DES BRÜSSELER INTERNATIONALEN BIBLIOGRAPHISCHEN INSTITUTS

in Zürich, 22.—24. August 1930.

In den Räumen der Eidgenössischen Technischen Hochschule und von deren Rektor, Herrn Prof. *Niggli*, freundlich begrüßt, fand vom 22.—24. August die Generalversammlung des Institut international de bibliographie statt. Sie ist von der Schweizerischen Kommission für Literaturnachweis (Präsident: Herr Ing. W. *Janicki* in Zug) organisiert und von zahlreichen Bibliographen, Technikern, Naturwissenschaftern, Verwaltungsbeamten und Bibliothekaren aus 9 Staaten besucht worden.

Die Herren *Otlet* und *Lafontaine*, die Leiter des Brüsseler Instituts, stellten fest, dass die Anwendung der von ihnen propagierten *Dezimalklassifikation* (DK) in den verschiedensten Ländern erfreuliche Fortschritte mache; die Uebersetzung der Brüsseler Tafeln in verschiedene Sprachen (deutsch, tschechisch, japanisch) ist auf guten Wegen; das Schlagwortregister zur französischen Ausgabe wird vorbereitet. Dagegen bleibt die Bearbeitung des Répertoire bibliographique international mit seinen 17 000 Zettelschachteln aus Mangel an Mitteln im Rückstand.